



Le centre de l'Ile-de-France attire des emplois et la périphérie des actifs

Un des leviers du développement des territoires réside dans leur capacité à attirer des ressources extérieures. Cette capacité peut être mesurée par l'arrivée d'emplois et de résidents permanents ou temporaires. En Ile-de-France, les emplois et les actifs qualifiés arrivent principalement au centre de la région sous l'influence de la métropole parisienne. La périphérie accueille de nombreux résidents s'installant en dehors de leur zone de travail : les « navetteurs ». La zone d'emploi de Paris attire, plus qu'ailleurs en France, des emplois créés par des centres de décision étrangers. Celle de Saclay accueille à la fois des emplois, notamment qualifiés, et des navetteurs. La zone d'emploi de Marne-la-Vallée se distingue par sa forte attractivité touristique.

Céline Calvier, Aurélie Casarotti, Insee Ile-de-France

Un des leviers du développement des territoires réside dans leur capacité à attirer des ressources extérieures. Celles-ci peuvent, d'une part, être de nature productive lorsqu'elles se traduisent par l'arrivée d'activités productives nouvelles (avec les emplois qui y sont rattachés) ou de compétences particulières. Elles peuvent alors se mesurer par la création d'emplois dans des établissements dépendant d'un centre de décision extérieur au territoire, et par le taux d'installation d'actifs qualifiés. D'autre part, l'arrivée de ressources extérieures peut revêtir une dimension résidentielle, à travers notamment l'installation de populations pour des motifs autres qu'économiques (retraités, actifs travaillant en dehors du territoire), ou la présence de touristes (*Méthode et sources*).

L'Ile-de-France attire des ressources essentiellement productives

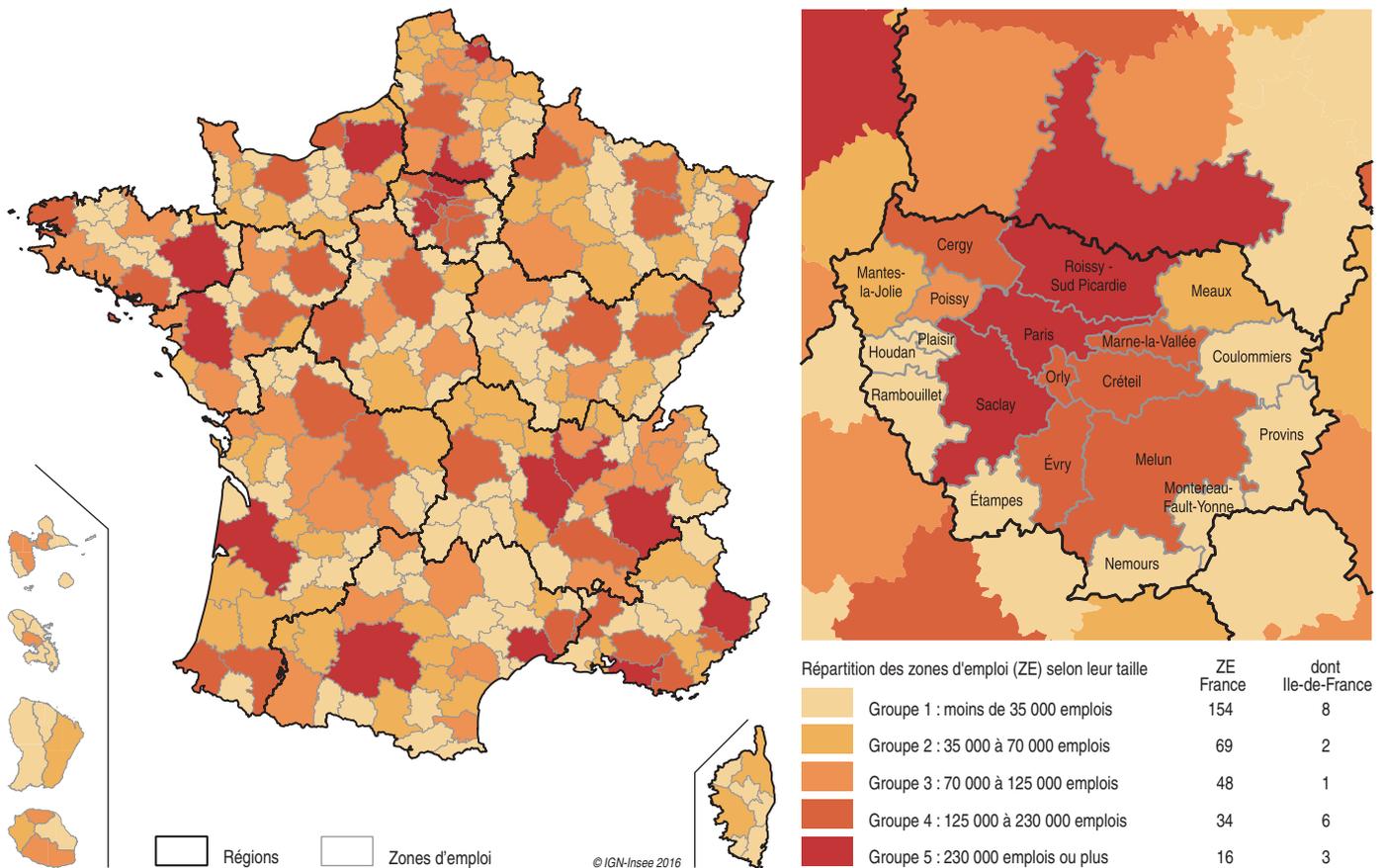
Si la zone d'emploi (ZE) de Paris ne possède pas d'équivalent à l'échelle nationale, les ZE franciliennes, comparées à leurs homologues nationales de

taille équivalente (*figure 1*), se caractérisent par des arrivées de ressources productives particulièrement élevées. Entre 2011 et 2013, la plupart des zones d'emploi franciliennes enregistrent ainsi des taux de création d'emplois productifs parmi les plus élevés de France au sein de leur catégorie (*Définitions*). À titre d'exemple, parmi les ZE comptant entre 125 000 et 230 000 emplois, ce taux s'élève à 2,9 % contre 1,9 % en moyenne. De même, au sein des ZE comptant entre 35 000 et 70 000 emplois, il atteint 3,6 % contre 1,4 % en moyenne. Par ailleurs, l'Ile-de-France attire plus fortement qu'ailleurs en France les actifs qualifiés (4,4 arrivées d'actifs qualifiés pour 1 000 emplois contre 2,7 au niveau national). La région capitale concentre les arrivées d'emploi à haute valeur ajoutée grâce à la présence de nombreux sièges d'entreprises et de centres de recherche et développement, notamment dans les ZE de Paris et de Saclay. S'agissant des ressources de nature résidentielle, ces constats diffèrent assez nettement. Certes, la configuration des ZE de la région (faible superficie et forte

densité d'emplois, réseau de transports dense, coût du foncier...) est propice à l'installation d'actifs dans des zones éloignées de leur lieu de travail. Sur ce critère, les ZE de Coulommiers, Étampes ou Rambouillet se classent, au sein de leur catégorie (moins de 35 000 emplois), parmi celles qui attirent le plus de navetteurs au niveau national. Ces ZE ont en effet la particularité d'être situées en périphérie de l'agglomération, où le coût du foncier est moindre et où le réseau de transports permet de se déplacer vers Paris et la petite couronne. En revanche, dans la plupart des ZE franciliennes, le tourisme est peu présent. Il représente 2 % de l'emploi, soit deux fois moins qu'au niveau national. Seuls deux territoires franciliens se distinguent avec une part d'emplois liés au tourisme supérieure à la moyenne nationale : la ZE de Marne-la-Vallée, grâce à l'implantation du parc d'attractions Disneyland Paris, et celle de Paris, capitale française, qui occupe une position de premier plan au niveau international, tant pour le tourisme d'affaires que pour le tourisme d'agrément.

1 Cinq types de zones d'emploi selon leur taille

Répartition des zones d'emploi françaises et franciliennes en fonction du nombre d'emplois



Source : Insee, recensement de la population 2013.

La région est peu attractive pour les retraités. Les arrivées y sont faibles par rapport à la moyenne nationale (respectivement 1,9 arrivée pour 1 000 emplois contre 3,1). Au-delà de ces constats, les ZE franciliennes présentent quelques spécificités ayant trait à la nature des ressources extérieures qu'elles captent.

Paris, Saclay, Roissy - Sud Picardie : des zones d'emploi atypiques

Les ZE de Roissy - Sud Picardie, Paris et Saclay appartiennent au groupe des 16 ZE françaises comptant 230 000 emplois ou plus. Chacune de ces zones présente des spécificités qui la rendent singulière par rapport aux ZE du groupe.

La ZE de Paris compte 3,5 millions d'emplois (soit 13 % de l'emploi en France), loin devant celles de Lyon (840 000 emplois) et de Toulouse (630 000 emplois) qui occupent respectivement les deuxième et troisième places du classement.

Comprenant la ville de Paris ainsi que le quartier d'affaires de La Défense, et d'autres communes comme Saint-Denis ou Issy-les-Moulineaux, la ZE de Paris se démarque par une forte arrivée d'actifs qualifiés, liée à l'implantation de sièges sociaux de grandes entreprises ou d'établissements

dépendant de centres de décision localisés à l'étranger. Ces derniers contribuent à hauteur de 70 % à la création d'emplois productifs, soit le double des ZE du même groupe.

La moitié des emplois de la sphère productive sont créés à l'occasion de créations ou de transferts d'établissements dans la ZE de Paris, contre seulement 30 % à Toulouse et Lyon, où les emplois augmentent essentiellement dans les établissements déjà existants.

S'agissant des ressources de nature résidentielle, bien que Paris attire beaucoup de touristes, la part des emplois liés au tourisme n'y atteint pas les niveaux des petites zones du littoral ou des Alpes pour qui le tourisme est le moteur principal de l'économie (5 %, contre 30 % pour la Tarentaise et 25 % pour Calvi - l'Île-Rousse). Parmi les ZE du même groupe, Paris se classe troisième par la proportion d'emplois liés au tourisme, derrière Nice (7 %) et Montpellier (5 %).

Les ZE de Roissy - Sud Picardie et Saclay comptent respectivement 560 000 et 500 000 emplois. Elles présentent la particularité d'être les seules ZE françaises de cette taille qui ne contiennent pas de métropole.

La ZE de Saclay couvre notamment les pôles d'activités de Saint-Quentin-en-

Yvelines et du Plateau de Saclay. Cette zone économique se classe en première position, devant Paris, pour le taux de créations d'emplois productifs entre 2011 et 2013 (figure 2).

Les centres de décision franciliens y créent 55 % des emplois de la sphère productive contre 15 % en moyenne dans les autres zones du groupe (ZE françaises comptant plus de 230 000 emplois).

Cette caractéristique se retrouve également dans la ZE de Roissy - Sud Picardie où les centres de décision franciliens créent un tiers des emplois productifs.

Par ailleurs, dans la ZE de Saclay, la présence de centres de recherche, de secteurs stratégiques comme l'industrie automobile (Renault à Guyancourt, PSA à Vélizy-Villacoublay) sont des facteurs déterminants pour attirer des actifs qualifiés. La ZE de Saclay attire proportionnellement autant les actifs qualifiés que Paris, et près de deux fois plus que des ZE de taille comparable, pourtant métropolitaines.

Contrairement à Paris, les ZE de Saclay et Roissy - Sud Picardie voient également s'installer des résidents navetteurs (deux fois plus que les autres ZE du groupe), en raison de leur situation en périphérie de Paris. À Saclay, ce phénomène s'amplifie entre 2008 et 2013.

Des ressources essentiellement productives à Évry et Orly et touristiques à Marne-la-Vallée

Les ZE de Cergy, Créteil, Évry, Marne-la-Vallée, Melun et Orly appartiennent au groupe des 34 zones françaises comptant entre 125 000 et 230 000 emplois. En Ile-de-France, quatre ZE sur les six incluent un chef-lieu de département, et toutes chevauchent la petite et la grande couronne. Elles disposent d'atouts économiques favorisant l'arrivée de ressources productives et bénéficient aussi d'une certaine attractivité résidentielle. Elles attirent jusqu'à trois fois plus de navetteurs que les autres zones françaises de taille comparable (figure 3). Ces zones en périphérie de la capitale offrent un foncier plus accessible et des équipements adaptés aux besoins de la population. En outre, les réseaux de transports permettent à leurs résidents d'accéder rapidement aux nombreux emplois offerts par les pôles d'emploi plus centraux.

Les ZE d'Évry et d'Orly attirent tout particulièrement les emplois productifs. Dans ce domaine, elles se placent parmi les premières ZE de France.

Pour Évry, les effectifs de la sphère productive se développent majoritairement grâce aux entreprises franciliennes, tandis que la zone d'Orly bénéficie fortement de créations d'emplois productifs de la part d'entreprises étrangères.

Orly s'illustre particulièrement pour sa dynamique de créations d'établissements. Par exemple, l'entreprise de nettoyage courant de bâtiment TFN Propreté a créé dans la zone deux établissements, l'un à l'aéroport d'Orly et l'autre à Wissous, qui emploient au total 1 500 salariés.

À l'inverse, dans la ZE d'Évry, les créations d'emplois correspondent le plus souvent à des augmentations d'effectifs dans des établissements déjà existants. Cependant, quelques grands établissements ont transféré leur activité dans la zone d'Évry, tels que Perfect Nettoyage dans la commune de Écharcon.

Par ailleurs, les ZE d'Évry et d'Orly attirent des actifs qualifiés, légèrement plus que la moyenne de leur groupe.

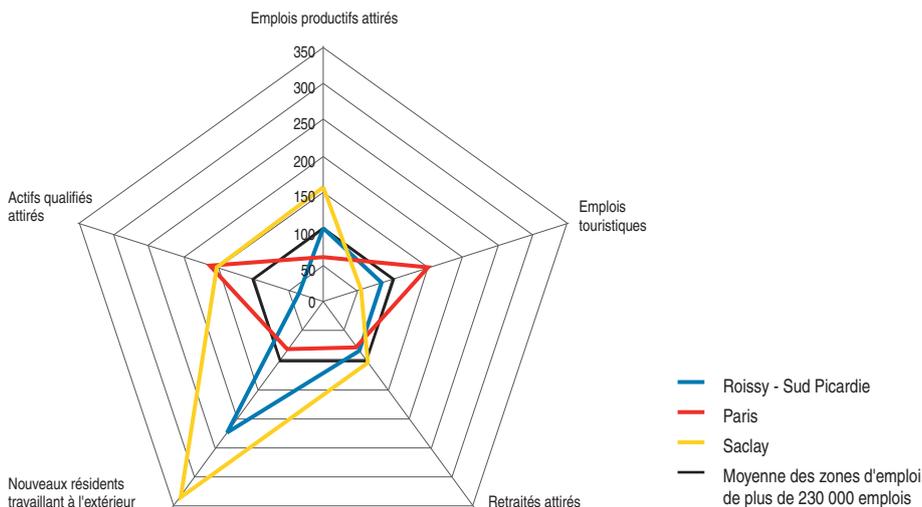
Marne-la-Vallée abrite un parc d'attractions de rayonnement international. Cette caractéristique lui assure des arrivées de ressources essentiellement portées par le tourisme. Avec 13 % des emplois de la zone liés au tourisme, Marne-la-Vallée se classe première de son groupe selon ce critère.

Poissy se positionne sur l'emploi productif

Seule ZE francilienne parmi celles comptant entre 70 000 et 125 000 emplois, Poissy se démarque dans son groupe par un profil

2 Trois grandes zones d'emploi franciliennes aux profils différents

Indicateurs mesurant la capacité des zones d'emploi à attirer des ressources extérieures en 2013

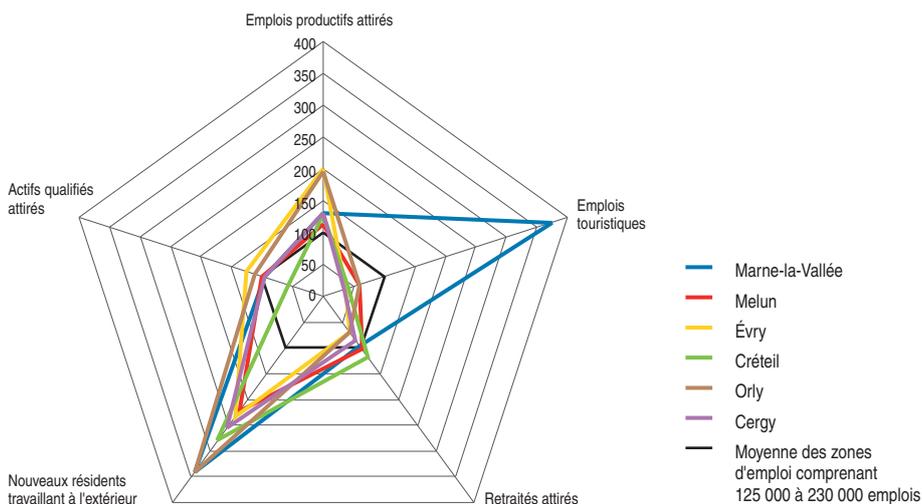


Lecture : les indicateurs sont des taux d'arrivées d'emplois ou de personnes et la proportion d'emplois touristiques. Ils sont normés à 100. La valeur 100 représente ainsi la moyenne des zones d'emploi du groupe. Plus la valeur est éloignée du centre du graphique, plus l'indicateur est élevé.

Sources : Insee, Sirene, Lifi, Clap 2011 et 2012, DADS 2013, recensement de la population 2013 ; ACOSS 2013.

3 Des emplois productifs à Évry et Orly et du tourisme à Marne-la-Vallée

Indicateurs mesurant la capacité des zones d'emploi à attirer des ressources extérieures en 2013



Lecture : les indicateurs sont des taux d'arrivées d'emplois ou de personnes et la proportion d'emplois touristiques. Ils sont normés à 100. La valeur 100 représente ainsi la moyenne des zones d'emploi du groupe. Plus la valeur est éloignée du centre du graphique, plus l'indicateur est élevé.

Sources : Insee, Sirene, Lifi, Clap 2011 et 2012, DADS 2013, recensement de la population 2013 ; ACOSS 2013.

très francilien. En effet, dans leur composante productive, les arrivées de ressources sont supérieures aux zones de même taille tandis que, dans leur composante résidentielle, elles sont essentiellement portées par l'installation de navetteurs. Poissy se classe ainsi, au niveau national, deuxième de son groupe du point de vue des créations d'emplois productifs et sixième si l'on considère l'attractivité d'actifs qualifiés.

Sur la période 2011-2013, le dynamisme des emplois productifs est lié en majorité à l'implantation de nouveaux établissements, notamment TFN Propreté qui avait créé en 2011 sur la commune de Poissy deux établissements employant 1 700 salariés au

total. Plus modestement, la société Lidl a installé un entrepôt à Chanteloup-les-Vignes (150 salariés). Entre 2008 et 2013, cette caractéristique se renforce : Poissy gagne 32 places sur 48 au classement des ZE de même taille.

Par ailleurs, le taux d'installation de navetteurs dans la zone est trois fois supérieur à la moyenne de son groupe.

Très forte progression dans l'emploi productif à Mantes-la-Jolie, érosion de l'attractivité résidentielle de Meaux

Les ZE de Mantes-la-Jolie et Meaux appartiennent au groupe des zones de 35 000 à

Définitions

Les **zones d'emploi (ZE)** sont des espaces géographiques où la plupart des actifs résident et travaillent. Ce découpage définit des territoires pertinents pour les diagnostics économiques locaux et peut guider la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. En 2013, il y a 20 ZE en Ile-de-France, dont une déborde sur la région Hauts-de-France (Roissy - Sud Picardie). Le **taux de création d'emplois** par des centres de décision extérieurs est observé sur le champ de la sphère productive (emplois productifs). La partition de l'économie en deux sphères, présente et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités. La sphère productive (parfois dénommée sphère « non présente ») regroupe les activités potentiellement exportatrices de biens et services : agriculture, industrie, commerce de gros et services aux entreprises.

70 000 emplois. Mantes-la-Jolie attire beaucoup plus fortement les emplois productifs que les autres zones de même taille (5 % de créations en moyenne par an entre le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} janvier 2013, contre un peu plus de 1 % en moyenne). De plus, la zone progresse fortement entre 2008 et 2013 : Mantes-la-Jolie gagne ainsi 37 places dans le classement des ZE de son groupe. La dynamique de création d'emplois productifs concerne l'ensemble des établissements : deux tiers des emplois sont créés dans des établissements pérennes et un tiers dans des nouveaux établissements. Par exemple, le constructeur d'hélicoptères Safran a créé en 2011 un établissement à Buchelay qui emploie 320 salariés.

Les ZE de Meaux et de Mantes-la-Jolie sont attractives pour les navetteurs en comparaison avec les autres zones de même taille en France. Cependant, l'attractivité de Meaux tend à diminuer entre 2008 et 2013.

Méthode et sources

La capacité à attirer des ressources nouvelles pour les 321 ZE françaises est très variable et dépend notamment de leur taille. Afin de comparer les ZE à l'échelle nationale, elles sont donc regroupées en cinq classes en fonction de leur nombre d'emplois.

Quatre indicateurs ont été retenus pour mesurer l'arrivée de ressources nouvelles pour les 321 ZE françaises : les taux d'arrivées d'emplois, d'actifs qualifiés, de retraités et de navetteurs. Ces indicateurs ne prennent en compte ni les flux sortants, ni le « stock » d'emplois, d'actifs ou de retraités de la zone d'emploi.

Un cinquième indicateur permet d'approcher l'arrivée de touristes : la part des emplois liés au tourisme.

- Le **taux d'arrivée d'emplois** rapporte le nombre moyen de créations et de transferts d'emploi par des décideurs (siège d'entreprise ou tête de groupe) extérieurs au territoire dans les établissements de la sphère productive à l'emploi moyen. Il est calculé à partir de trois sources pour la période 2011-2013 : le répertoire des entreprises et des établissements (REE) qui identifie les créations, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) qui fournit des statistiques sur l'emploi salarié et l'enquête sur les liaisons financières (Lifi) entre sociétés qui identifie les groupes de sociétés et détermine leur contour.

- Le **taux d'arrivée d'actifs qualifiés** est estimé à partir des données du recensement de la population de 2013. Il rapporte le nombre d'arrivées d'actifs qualifiés au lieu de travail, sur une période de un an, au nombre total d'emplois de la zone.

- Le **taux d'arrivée de retraités** est mesuré avec le recensement de la population de 2013. Les données concernant les migrations sont issues de la question sur le lieu de résidence un an auparavant. Il est calculé en rapportant le nombre d'installations de retraités provenant d'autres zones à la population totale.

- Le **taux d'installation d'actifs résidant nouvellement dans la zone et qui travaillent en dehors (navetteurs)** est calculé à partir du recensement de la population de 2013. Il rapporte le nombre d'actifs venus habiter depuis un an dans la zone, et qui travaillent ailleurs, à la population totale.

- La **part d'emplois liés au tourisme** est une estimation de la proportion d'emplois salariés et non salariés liés à la présence de touristes dans la zone. Certaines activités comme les moyens de transport et les agences de voyage ne sont pas prises en compte. Les sources utilisées sont les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) et les données de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss). Pour chacun des cinq indicateurs, l'évolution de l'attractivité entre 2008 (2007 pour le tourisme) et 2013 est mesurée de façon relative, les niveaux ne pouvant être comparés directement du fait d'importants changements de méthode. L'analyse s'appuie donc sur l'évolution du positionnement relatif des zones d'emploi, à partir des valeurs standardisées prises par les indicateurs.

Prédominance de la composante résidentielle dans les zones d'emploi situées aux franges de la région

Huit ZE franciliennes appartiennent aux 154 ZE françaises ayant moins de 35 000 emplois. Ces zones sont toutes situées aux franges de la région Ile-de-France. Il s'agit de Plaisir, Houdan, Rambouillet et Étampes à l'ouest de la région et de Coulommiers, Provins, Montereau-Fault-Yonne et Nemours à l'est. Dans ces ZE, de taille modeste pour la région parisienne, l'arrivée de ressources

extérieures repose principalement sur la dimension résidentielle, avec des taux d'installation de navetteurs extrêmement élevés, allant de pair avec la rapidité des liaisons ferroviaires vers Paris. Dans ce groupe, les ZE franciliennes occupent les huit premières places du classement national.

Plaisir et Houdan se distinguent cependant par des taux de création d'emplois productifs supérieurs à la moyenne des ZE de même taille. Ces zones plus en périphérie sont davantage influencées par les centres de décision des autres régions. ■

Insee Ile-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent
Rédactrice en chef :
Dalila de Oliveira

Crédits photos :
Phovoir et Denis Sutton/RATP
ISSN 2416-8149
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Sourd C., « Arrivées d'emplois et de résidents. Un enjeu pour les territoires », *Insee Première* n° 1622, novembre 2016.
- Sourd C., « L'attractivité économique des territoires - Attirer des emplois, mais pas seulement », *Insee Première* n° 1416, octobre 2012.

